Envoyé en préfecture le 24/11/2021
Reçu en préfecture le 24/11/2021
Affiché le 24/11/2021
ID : 060-216004077-20211123-23_11_2021-DE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
De la Commune de MONNEVILLE

Nombre de membre
En exercice : 15
Qui ont pris part à la délibération : 15

Date de convocation : 10 Novembre 2021
Date d'affichage : 10 Novembre 2021

SEANCE du 15 Novembre 2021

L'an deux mil vingt et un le Quinze Novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur William Blanchet, Maire.

Présents : William Blanchet, Francis Noël, Isabelle Bourgninaud, Franck Véron, Grégoire Manoukian, Maquignon Catherine, Cindy Dubost, Sandrine Zablot, Laurence Nourtier, Bertrand Dechaumont, Stéphanie Blanchet, Michel Hee, Corinne Vanhems ,Patricia Le Goff

Absent : Didier Kaag (pouvoir William Blanchet)

Secrétaire : Laurence Nourtier

FIOUL LOCATAIRES

Le **Maire EXPOSE**,

Les logements situées au N°01 et N° 03 rue du Berger Rouge, appartenant à la commune de Monneville, ont une mauvaise performance énergétique.

Le Maire **PROPOSE** de remplir la cuve à hauteur de 600 euros TTC par an et par logement afin de réduire la précarité énergétique des locataires.

La livraison sera effectuée en une seule fois.

Le Conseil Municipal **ACCEPTE** à l'unanimité

Certifié exécutoire compte tenu
De la transmission en Préfecture
Le 23/11/2021
De la publication le 23/11/2021

Monneville, le 23/11/2021
pour extrait certifié conforme
le Maire,
William BLANCHET

MAIRIE DE MONNEVILLE 60240

MAIRIE DE MONNEVILLE 60240

Envoyé en préfecture le 24/11/2021
Reçu en préfecture le 24/11/2021
Affiché le 24/11/2021
ID : 060-216004077-20211124-23_11_2021_1-DE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
De la Commune de MONNEVILLE

Nombre de membre
En exercice : 15
Qui ont pris part à la délibération : 15

Date de convocation : 10 Novembre 2021
Date d'affichage : 10 Novembre 2021

SEANCE du 15 Novembre 2021

L'an deux mil vingt et un le Quinze Novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur William Blanchet, Maire.

Présents : William Blanchet, Francis Noël, Isabelle Bourgninaud, Franck Véron, Grégoire Manoukian, Maquignon Catherine, Cindy Dubost, Sandrine Zablot, Laurence Nourtier, Bertrand Dechaumont, Stéphanie Blanchet, Michel Hee, Corinne Vanhems ,Patricia Le Goff

Absent : Didier Kaag (pouvoir William Blanchet)

Secrétaire : Laurence Nourtier

APPROBATION DE L'EXTRAIT DE REGISTRE DU 13 SEPTEMBRE 2021

Le Conseil Municipal **APPROUVE** à l'unanimité l'extrait de registre et les membres présents signent le registre.

Certifié exécutoire compte tenu
De la transmission en Préfecture
Le 23/11/2021
De la publication le 23/11/2021

Monneville, le 23/11/2021
pour extrait certifié conforme
le Maire,
William BLANCHET

Envoyé en préfecture le 24/11/2021
Reçu en préfecture le 24/11/2021
Affiché le 24/11/2021
ID : 060-216004077-20211123-23_11_2021_2-DE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
De la Commune de MONNEVILLE

Nombre de membre
En exercice : 15
Qui ont pris part à la délibération : 15

Date de convocation : 10 Novembre 2021
Date d'affichage : 10 Novembre 2021

SEANCE du 15 Novembre 2021

L'an deux mil vingt et un le Quinze Novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur William Blanchet, Maire.

Présents : William Blanchet, Francis Noël, Isabelle Bourgninaud, Franck Véron, Grégoire Manoukian, Maquignon Catherine, Cindy Dubost, Sandrine Zablot, Laurence Nourtier, Bertrand Dechaumont, Stéphanie Blanchet, Michel Hee, Corinne Vanhems ,Patricia Le Goff

Absent : Didier Kaag (pouvoir William Blanchet)

Secrétaire : Laurence Nourtier

REMBOURSEMENT FRAIS AU MAIRE

Suite à des achats effectués dans des boutiques où le mandat administratif est impossible,

Le Conseil Municipal **ACCEPTE** le remboursement de frais au Maire d'un montant total de 91.88 euros sur présentation des tickets de caisse.

Certifié exécutoire compte tenu
De la transmission en Préfecture
Le 23/11/2021
De la publication le 23/11/2021

MAIRIE DE MONNEVILLE 60249

Monneville, le 23/11/2021
pour extrait certifié conforme
le Maire,
William BLANCHET

MAIRIE DE MONNEVILLE 60249

Envoyé en préfecture le 24/11/2021
Reçu en préfecture le 24/11/2021
Affiché le 24/11/2021
ID : 060-216004077-20211123-23_11_2021_3-DE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
De la Commune de MONNEVILLE

Nombre de membre
En exercice : 15
Qui ont pris part à la délibération : 15

Date de convocation : 10 Novembre 2021
Date d'affichage : 10 Novembre 2021

SEANCE du 15 Novembre 2021

L'an deux mil vingt et un le Quinze Novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur William Blanchet, Maire.

Présents : William Blanchet, Francis Noël, Isabelle Bourgninaud, Franck Véron, Grégoire Manoukian, Maquignon Catherine, Cindy Dubost, Sandrine Zablot, Laurence Nourtier, Bertrand Dechaumont, Stéphanie Blanchet, Michel Hee, Corinne Vanhems ,Patricia Le Goff

Absent : Didier Kaag (pouvoir William Blanchet)

Secrétaire : Laurence Nourtier

NUMEROTAGE S.I.R.S ET ECOLE

Le Conseil Municipal **ACCEPTE** à l'unanimité le numérotage des bâtiments scolaires comme suit :

Ecole : 3 ter rue du berger rouge.

S.I.R.S : 3 bis rue du berger rouge.

Certifié exécutoire compte tenu
De la transmission en Préfecture
Le 23/11/2021
De la publication le 23/11/2021

Monneville, le 23/11/2021
pour extrait certifié conforme
le Maire,
William BLANCHET

MAIRIE DE MONNEVILLE 60240

MAIRIE DE MONNEVILLE 60240

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
De la Commune de MONNEVILLE

Nombre de membre
En exercice : 15
Qui ont pris part à la délibération : 15

Date de convocation : 10 Novembre 2021
Date d'affichage : 10 Novembre 2021

SEANCE du 15 Novembre 2021

L'an deux mil vingt et un le Quinze Novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur William Blanchet, Maire.

Présents : William Blanchet, Francis Noël, Isabelle Bourgninaud, Franck Véron, Grégoire Manoukian, Maquignon Catherine, Cindy Dubost, Sandrine Zablot, Laurence Nourtier, Bertrand Dechaumont, Stéphanie Blanchet, Michel Hee, Corinne Vanhems ,Patricia Le Goff

Absent : Didier Kaag (pouvoir William Blanchet)

Secrétaire : Laurence Nourtier

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Considérant l'intérêt de mobiliser les enfants comme acteurs de la vie citoyenne, le Maire propose la mise en place d'un Conseil Municipal des Jeunes - CMJ.
Il est important que l'apprentissage de la démocratie commence tôt dans l'existence de nos adolescents.
L'objectif est de permettre aux jeunes Monnevillais, un apprentissage de la citoyenneté mais aussi par une gestion de projets, par des jeunes eux-mêmes, accompagnés par des élus adultes.
C'est aussi une expérience enrichissante pour le travail en équipe, la prise de parole, le débat…
Ce CMJ sera composé de jeunes des classes de CM2, 6EME, 5EME ET 4EME habitants Monneville.
Un règlement est établi afin d'en déterminer le cadre: objectifs, rôle des élus jeunes..

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal
APPROUVE la création du Conseil Municipal des Jeunes qui a pour objectif de permettre aux jeunes un apprentissage de la citoyenneté adapté à leur âge.
AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

Certifié exécutoire compte tenu
De la transmission en Préfecture
Le 23/11/2021
De la publication le 23/11/2021

Monneville, le 23/11/2021
pour extrait certifié conforme
le Maire,
William BLANCHET

Envoyé en préfecture le 24/11/2021
Reçu en préfecture le 24/11/2021
Affiché le 24/11/2021
ID : 060-216004077-20211123-23_11_2021_6-DE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
De la Commune de MONNEVILLE

Nombre de membre
En exercice : 15
Qui ont pris part à la délibération : 15

Date de convocation : 10 Novembre 2021
Date d'affichage : 10 Novembre 2021

SEANCE du 15 Novembre 202

L'an deux mil vingt et un le Quinze Novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur William Blanchet, Maire.

Présents : William Blanchet, Francis Noël, Isabelle Bourgninaud, Franck Véron, Grégoire Manoukian, Maquignon Catherine, Cindy Dubost, Sandrine Zablot, Laurence Nourtier, Bertrand Dechaumont, Stéphanie Blanchet, Michel Hee, Corinne Vanhems ,Patricia Le Goff

Absent : Didier Kaag (pouvoir William Blanchet)

Secrétaire : Laurence Nourtier

MODIFICATIF CHAPITRE III ARTICLE 20 REGLEMENT MARCHE

Le Maire **EXPOSE** avoir reçu un courrier de Madame La Préfète et par délégation de Monsieur Le Secrétaire Général, Sébastien LIME.
Le courrier nous précise le régime applicable aux autorisations d'occupation du domaine public (AOT), et en particulier la question de la gratuité de la gratuité de ces autorisations.

L'occupation du domaine public est régie par un principe de **non gratuité**.

Le Maire **PROPOSE** que les commerçants des marchés hebdomadaires s'acquittent d'une compensation financière de dix euros annuel calendaire et UN euro pour les commerçants occasionnels.
Le Conseil Municipal **ACCEPTE** à l'unanimité la tarification des emplacements de marché comme suit :

A compter du 01/01/2022.

Les commerçants présents sur les marchés hebdomadaires (jeudi et /ou dimanche) devront régler à la Commune de Monneville avant le 31 janvier de l'année en cours la somme de 10 euros TTC.

Pour les commerçants occasionnels sur les marchés à thème, la somme de 1 euros, par marché, sera à régler à la Commune de Monneville.

Certifié exécutoire compte tenu
De la transmission en Préfecture
Le 22/11/2021
De la publication le 22/11/2021

MAIRIE DE MONNEVILLE 60240

Monneville, le 22/11/2021
pour extrait certifié conforme
le Maire,
William BLANCHET

MAIRIE DE MONNEVILLE 60240

Envoyé en préfecture le 24/11/2021
Reçu en préfecture le 24/11/2021
Affiché le 24/11/2021
ID : 060-216004077-20211123-23_11_2021_8-DE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
De la Commune de MONNEVILLE

Nombre de membre
En exercice : 15
Qui ont pris part à la délibération : 15

Date de convocation : 10 Novembre 2021
Date d'affichage : 10 Novembre 2021

SEANCE du 15 Novembre 2021

L'an deux mil vingt et un le Quinze Novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur William Blanchet, Maire.

Présents : William Blanchet, Francis Noël, Isabelle Bourgninaud, Franck Véron, Grégoire Manoukian, Maquignon Catherine, Cindy Dubost, Sandrine Zablot, Laurence Nourtier, Bertrand Dechaumont, Stéphanie Blanchet, Michel Hee, Corinne Vanhems ,Patricia Le Goff

Absent : Didier Kaag (pouvoir William Blanchet)

Secrétaire : Laurence Nourtier

RECENSEMENT INSEE

Pour le recensement qui se déroulera du 20 janvier 2022 au 19 février 2022 :

Le Maire **PROPOSE** les candidatures de **Cloé VERON et Céline RIERA** comme Agents recenseurs.

En qualité d'agent recenseur, Mesdames Cloé VERON et Céline RIERA percevront chacune une rémunération forfaitaire de **600.00 euros net (six cent euros).**

Et en qualité d'agents coordonnateurs recensement, Mesdames Vassilia LE CLECH et Françoise DE CARVALHO percevront chacune une rémunération forfaitaire **de 200.00 euros net** (deux cent euros).

Après en avoir délibéré, l'unanimité, le Conseil Municipal

APPROUVE les candidatures proposées et les montants des rémunérations forfaitaires.

Certifié exécutoire compte tenu
De la transmission en Préfecture
Le 23/11/2021
De la publication le 23/11/2021

MAIRIE DE MONNEVILLE 60240

Monneville, le 23/11/2021
pour extrait certifié conforme
le Maire,
William BLANCHET

MAIRIE DE MONNEVILLE 60240